

Histoires de couples, histoires de violences

Stories of couples, stories of violence

Léoncline Ozier-Lafontaine et Nadine Lefaucheur



Édition électronique

URL : <http://plc.revues.org/866>

DOI : 10.4000/plc.866

ISSN : 2117-5209

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2012

Pagination : 125-160

ISBN : 978-2-296-55-856-4

ISSN : 1279-8657

Référence électronique

Léoncline Ozier-Lafontaine et Nadine Lefaucheur, « Histoires de couples, histoires de violences », *Pouvoirs dans la Caraïbe* [En ligne], 17 | 2012, mis en ligne le 27 janvier 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://plc.revues.org/866> ; DOI : 10.4000/plc.866

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Pouvoirs dans la Caraïbe

HISTOIRES DE COUPLES, HISTOIRES DE VIOLENCES

Léonciné OZIER-LAFONTAINE

Doctorante

Conservatoire national des Arts et Métiers

Nadine LEFAUCHEUR

Sociologue

Membre associé du CRPLC

Université des Antilles et de la Guyane

I. - LA MISE EN COUPLE

Les histoires de mise en couple racontées par les enquêtées présentent de nombreux points communs, et d'abord l'imaturité et l'absence d'expérience sexuelle et sentimentale.

Pour huit femmes, la relation avec le conjoint violent a ainsi été la première histoire amoureuse et ce conjoint a été leur premier partenaire sexuel – six d'entre elles n'en ont pas connu d'autre (comme près du quart des femmes interrogées par téléphone, qui n'ont déclaré qu'un seul partenaire sexuel). Ces femmes avaient le plus souvent moins de vingt ans lorsqu'elles l'ont rencontré. Dans la plupart des cas, c'est, racontent-elles, l'homme qui a jeté son dévolu sur elles, mettant parfois en œuvre des stratégies de conquête insistantes, auxquelles elles ont fini par céder. Pour trois femmes, la rencontre a eu lieu alors qu'elles étaient encore collégiennes ou lycéennes ; rapidement enceintes, elles ont dû interrompre leur scolarité. Une femme dit avoir rencontré son mari à l'âge de seize ans alors qu'elle envisageait de se consacrer à la vie religieuse. Il l'avait, dit-elle, repérée depuis qu'elle avait douze ans, et a proposé de payer sa pension lorsqu'elle a dû partir de chez elle pour préparer le baccalauréat. Sous l'influence de membres de sa communauté religieuse, intéressés, selon elle, à profiter de la position sociale de cet homme, elle accepte de l'épouser trois ans plus tard, alors qu'elle est encore scolarisée et ceci bien qu'il soit infirme et beaucoup plus âgé qu'elle. Elle admirait son intelligence, sa façon d'écrire et de parler et estimait que son infirmité ne devait pas le priver du droit au bonheur et à la paternité. Mais elle reconnaît qu'elle n'était « pas du tout prête au mariage » : « amoureuse de son âme », elle n'avait « même pas imaginé l'acte sexuel » et a vécu sa lune de miel comme un viol, et même, dit-elle, comme un « viol personnel » qu'elle se serait infligé en s'imposant de rester avec ce mari « très porté sur le sexe ».

Jeanne a également connu son compagnon au lycée, alors qu'âgée de seize ou dix-sept ans, elle vivait encore chez ses parents. Elle était « très réservée » et n'avait « pas beaucoup d'expérience de la vie », ayant déjà eu un « petit copain », mais pas de relations sexuelles. Partis en métropole pour leurs études, ils poursuivent leur relation et finissent par vivre ensemble, sans qu'elle ait eu d'autres expériences sexuelles (une dizaine d'années plus tard, elle aura une brève aventure, satisfaisante, qui l'amènera à s'interroger sur ses véritables désirs et sur le sens qu'elle veut donner à sa vie). Son compagnon lui reproche sans cesse son « manque d'imagination » en matière sexuelle :

A chaque fois qu'on avait une dispute, c'était surtout par rapport à ça : l'intimité sexuelle, où je ne faisais pas d'efforts pour m'améliorer... Moi, c'était toujours du chinois pour moi : 'Qu'est-ce qu'il me veut ? Qu'est-ce qu'il faut faire ?' (...) Je me suis posé la question si je ne me suis pas engagée trop tôt avec le premier petit copain – bon, c'était le deuxième petit copain – mais engagée pleinement, sexuellement, puisque c'était mon premier homme...

La plupart des enquêtées ont évoqué une enfance ou une adolescence malheureuse et carencée, marquée par la violence exercée par leur père ou leur(s) beau(x)-père(s) sur leur mère (Françoise, Alexie, Jeanne, Vanessa, Christelle, Danièle), par des agressions sexuelles (Danièle, Manuela, Christelle) et de la maltraitance (Emmanuelle, Danièle, Vanessa, Anne, Christelle, Kelly). Plusieurs ont été confiées à des membres de la famille, tantes ou grand-mères (Delphine, Vanessa, Christelle, Emmanuelle), voire à des quasi-inconnus (Danièle). Quatre femmes ont ainsi raconté s'être mises en couple avec le « premier venu » pour échapper aux tensions ou violences familiales :

Ça allait mal chez ma mère adoptive, alors je me suis accrochée. Avec les belles paroles, j'ai cru au bonheur, mais je me suis rendu compte que c'était pas ça... (Danièle)

La grande majorité des femmes victimes de violences conjugales interrogées ont également évoqué une image paternelle défailante ou inexistante. Trois ne connaissent pas leur père (Danièle, Delphine, Christelle), Emmanuelle l'a rencontré pour la première fois quand elle avait quinze ans, Sophie et Vanessa connaissent son identité mais n'ont jamais vécu avec lui.

Cinq des femmes qui ont rencontré leur conjoint très jeunes, entre quatorze et vingt ans, se sont ainsi mises en couple avec un homme nettement plus âgé. Kelly, qui a épousé un homme de l'âge de son père, l'analyse aujourd'hui en ce sens :

Inconsciemment, je recherchais un père... Quand mon père nous a reniés, ça a quand même laissé une souffrance, puisqu'il a disparu, je ne le voyais plus du tout, ça a été un manque difficile à assumer... Je recherchais chez l'homme la satisfaction affective de ce manque. (...) J'ai tendance à l'appeler Papa, figurez-vous... C'est révélateur...

Françoise, dont le père était extrêmement violent, a épousé, à vingt ans, l'un des ses anciens professeurs, pour pouvoir partir de chez elle et trouver une certaine sécurité. Deux migrantes, l'une franco-portugaise et l'autre haïtienne, qui ont toutes deux fait des études supérieures, ont vécu une grande histoire d'amour – et de violence – avec un Martiniquais de dix-huit ans leur aîné. La première, dont la mère s'est suicidée quand elle avait quinze ans, a souffert d'avoir un « père absent », toujours au café avec ses copains. La seconde, que l'on prenait souvent pour la fille de son compagnon, n'avait, dit-elle, jamais été attirée par les hommes de son âge : « Peut-être que c'est dû au fait que j'ai une carence affective parce que mes parents étaient séparés ».

Sophie, une enfant « dehors » dont la mère a eu quatre enfants de pères différents, le frère aîné ayant « plutôt le rôle, entre guillemets, de père », se laisse séduire par un homme de onze ans plus âgé, qui avait une fille du même âge que la petite sœur de Sophie, les deux fillettes étant gardées par la grand-mère de cet homme.

Lorsqu'elle fait une fugue, Christelle, une jeune Vénézuélienne de quatorze ans, née de père inconnu et victime de maltraitances, se réfugie chez le quadragénaire qui « rôdait » à la sortie du collège, la suivait partout et lui avait offert un portable ; il la relance et la viole quand elle a seize ans. Enceinte à la suite de ce viol, elle tombera en son pouvoir, au point d'être « séquestrée pendant trois ans ».

A l'exception de Nicole, une Haïtienne engagée dans une double carrière administrative et artistique, et de Christelle, arrivée à onze ans y rejoindre sa mère, les femmes originaires des pays de la Caraïbe sont venues en Martinique alors qu'elles avaient déjà un ou plusieurs enfants, pour « voir du pays », mais surtout pour fuir la misère ou la pauvreté qu'elles connaissaient chez elles, laissant, pour deux d'entre elles, des enfants au pays afin de tenter leur chance à la Martinique ou d'y suivre le « Français » rencontré chez elles et qui représentait l'espoir d'un meilleur avenir. Isolées, souvent sans papiers, elles se mettent vite en ménage, et déchantent souvent aussi vite.

Nicole avait une situation plus que confortable dans son pays, quand, âgée de vingt-six ans, elle rencontre le Martiniquais qui deviendra le père de son fils et fait le choix d'abandonner cette situation pour « donner corps » à

leur relation. Elle fait le va-et-vient entre Haïti et la Martinique, jusqu'à ce que les risques d'accouchement prématuré qui pèsent sur sa grossesse à la suite des premiers coups reçus l'obligent à rester en Martinique, où la relation, jusqu'alors « super-bonne », se détériore rapidement car la personnalité de son compagnon, dit-elle, « se métamorphose du jour au lendemain ».

Nathalie a rencontré son compagnon en visite à la Dominique, alors qu'elle revenait elle-même d'un séjour à Londres dans sa famille. Ce « Français » lui paraît de bonne disposition, bien qu'elle ne comprenne pas sa langue et qu'ils communiquent, difficilement, en anglais et en créole. Sans travail à la Dominique, les conditions de vie étaient difficiles pour cette jeune femme, âgée de vingt-et-un ans, qui avait déjà une fille âgée de quatre ans. Elle quitte donc son pays pour suivre ce « jeune gars » et s'installe avec lui et sa fille dans la maison où il vit avec ses parents et ses sœurs, et s'y retrouve chargée de toutes les tâches domestiques.

Henriette, également originaire de la Dominique, y était à la fois receveuse des postes et femme de ménage dans les hôtels. A trente ans, elle décide de voyager pour « découvrir du pays » et chercher un emploi qui lui rapporterait davantage, afin de subvenir aux besoins de sa famille et de ses quatre enfants. En Martinique, alors qu'elle est employée au noir dans un bar, elle y rencontre son futur époux, un pêcheur « sauvage » et bagarreur. Elle tombe rapidement enceinte. Elle s'installe alors avec lui, dans une « petite maison délabrée », et se marie un an plus tard.

Thérèse, d'origine haïtienne, a été élevée au Venezuela dans une famille très nombreuse. Elle y a eu elle-même trois enfants, qu'elle a laissés à sa famille pour venir à la Martinique, où elle rencontre un premier Martiniquais, avec lequel elle a également trois enfants, qui seront placés dans une famille d'accueil lorsqu'elle rencontrera son second compagnon martiniquais, très violent. Elle a une petite fille et attend un enfant de ce dernier, incarcéré pour violences conjugales au moment de l'entretien. N'ayant pas l'intention de le quitter, elle s'adresse à l'UFM pour voir comment l'aider à sortir de la violence, à se faire soigner.

Dans le cas de Christelle, c'est sa mère qui a quitté le Venezuela, en laissant sa fille chez une tante (qui la maltraitait) pour suivre un Martiniquais et chercher un meilleur avenir en Martinique, où, comme Christelle plus tard, elle a surtout connu la violence conjugale...

II. - LES VIOLENCES RAPPORTÉES PAR LES FEMMES

Comme le rappelle Maryse Jaspard, la violence conjugale « résulte d'une volonté, plus ou moins consciente, de façonner l'autre pour mieux

assurer son pouvoir. (...) Toujours destructrice, la violence est une situation d'emprise sur l'autre, situation qui engendre la peur et, paradoxalement, la culpabilité chez la victime »¹. Si l'intention est toujours la domination et le contrôle de l'autre, les moyens et les manifestations concrètes de cette entreprise varient, incluant, ou non, des atteintes à la dignité et à la personnalité, des atteintes à la liberté et à la vie relationnelle, des atteintes de type économique, des atteintes volontaires à l'intégrité physique, des violences sexuelles, des menaces ou chantages, ainsi que ce que l'on peut qualifier d'atteintes à la relation conjugale.

A. – Les atteintes à la dignité et à la personnalité

Toutes les femmes interviewées ont rapporté des atteintes à leur dignité ou à leur personnalité : insultes, paroles blessantes, manque de civilité, dénigrement, harcèlement moral, imputation des problèmes conjugaux, voire des violences conjugales, à l'hérédité, à l'histoire familiale ou aux défauts de la personnalité de la femme, toutes choses visant à les humilier, à les dénigrer, à les rabaisser aux yeux des autres, de la famille, des enfants, et, surtout, vis-à-vis d'elles-mêmes, le conjoint utilisant pour cela la connaissance intime qu'il a de sa victime, de ses désirs et de ses émotions. Pour les deux tiers d'entre elles, ces atteintes nous sont apparues particulièrement graves. Comme le soulignent plusieurs enquêtées, les mots peuvent en effet faire autant sinon plus de mal que les coups :

[Avant le mariage] Il s'exprimait correctement. Il était toujours agréable. (...) Et après, bon, il m'injuriait tout le temps. Ça m'a déplu. Enormément. (...) Pour lui, c'était normal de faire ça et c'est moi qui ne connaissais rien du tout. (...) Toujours les insultes, les jurons... et, comme on dit, injurier quelqu'un ou dire n'importe quoi, c'est encore plus dur que de frapper. (Delphine)

Il ne va pas me taper, il sait que j'ai des problèmes de santé, mais certaines des paroles qu'il me lance me blessent... Il a toujours un reproche à me faire. (...) Il est très fort en paroles, il peut blesser. Ah, ça oui, il est fort. Il vous dit des trucs qui arrivent à vous atteindre le plus profond. Et ça, ça me fait mal. Il sait comment m'atteindre. Il sait... (Stéphanie)

Y'a des jours il était hyper-violent, d'autres jours moyennement, et puis, ce qui était bizarre, c'est qu'il il vaut mieux carrément taper que de dire des choses verbalement...

¹ Maryse Jaspard. *Les violences contre les femmes*. Paris, La Découverte, 2005.

C'est du mépris, des injures. (...) J'ai connu dix-huit ans de méchancetés avec lui. (...) La veille de notre anniversaire [de rencontre], il était arrivé tôt, très tôt. Je lui dis : 'Est-ce qu'on sort ce soir ?' Il m'a dit : 'Pardon ? Toi ? Ça va pas, non ? Moi, je sors [avec une autre femme], pas toi, tu n'es pas sortable'... (Valérie)

Vanessa est particulièrement blessée par l'attitude de son compagnon qui ne lui dit même plus bonjour, passe devant elle sans la saluer et va s'asseoir devant la télé – où « il ne faut pas le déranger » – comme si elle n'existait pas. L'ami d'Alexie et père de son enfant la traite de « sacrée handicapée », l'insulte et la menace très fréquemment. Plusieurs femmes évoquent les insultes en créole, les « manmans à rallonge », comme dit Valérie, les *vié trucs* ou mots méchants dont se plaint Nathalie :

Il babille : 'Si manmanw, sa manmanw, ai chié' – vié trucs². Je te dis, ça me blesse. Tu vois, c'est des trucs de langue sale, des mauvais trucs...

Les atteintes sont particulièrement perverses et perturbantes lorsque l'homme rend la personnalité de la femme responsable de ses propres violences, comme dans le cas de Jeanne, ou utilise celle de la mère de son épouse pour discréditer sa parole, comme dans le cas de Kelly :

Il me disait : 'Tes enfants n'ont pas besoin de toi, tu ne leur sers à rien', des choses gentilles, comme ça. (...) C'était souvent des agressions verbales, dévalorisation de la personne, intimidation, comme on appelle ça : je ne suis bonne à rien, mon physique... Il me reprochait d'être grosse, des choses pour blesser, pour blesser... [Quand il me frappait] il me disait : 'C'est toi, c'est ton comportement qui m'a amené à faire ça... Tu m'amènes à faire ça si tu ne changes pas de comportement'. Et moi, je ne comprenais pas ce qu'il me reprochait. Pour moi, c'était vraiment impalpable. Mon comportement ? Quel comportement ? (...) Je cherchais toujours à m'améliorer. Jamais je remettais en cause le fait qu'il me tapait... (Jeanne)

Les rares mercredis où je m'imposais de sortir [pour aller au temple adventiste], il invitait mon grand frère ou ma grande sœur à venir à la maison, [pour qu'ils se disent :] 'Chaque fois que je viens voir Kelly, elle est pas à la maison, elle est fanatique comme maman'. (...) Il m'a dit : 'Si tu vas dire que je te fais ça, on va dire que tu es folle comme ta mère'. (Kelly)

² « Il injurie : 'ta mère ceci, ta mère cela, je l'emmerde' – des mots méchants... »

Plusieurs des « immigrées » originaires de la Caraïbe ont connu des mises à la porte dans des conditions particulièrement infamantes : Henriette et Thérèse sont mises à la porte nues. Le compagnon de Nathalie lui confisque ses vêtements pour l'empêcher de sortir en son absence, mais la met dehors toute une nuit sous la pluie :

J'ai dormi dehors avec mon fils en pleine la pli. J'ai personne pour ouvrir une porte pour moi. Je connais personne, j'ai dormi dehors jis jou ouvè, an ba lapli !³

B. – Le contrôle : les atteintes à la liberté et à la vie relationnelle

Plusieurs femmes font état d'atteintes souvent graves à leur liberté d'action, de pensée et de relations de la part d'un conjoint qui veut contrôler leurs activités, leur emploi du temps et leurs relations sociales et familiales – voire leur relation avec Dieu – dans un rapport d'emprise manipulant leur culpabilité ou les conceptions de la vie conjugale et des rapports de sexe qu'elles ont tirées de leur éducation, de leur religion ou de leur expérience familiale.

Valérie avait ainsi découvert que son premier compagnon, père de son aînée, branchait depuis des années un magnétophone pour enregistrer ses conversations ou ses échanges téléphoniques lorsqu'il était absent.

Mais beaucoup de conjoints ne cachent pas – sinon dans les premiers temps de la relation – leur volonté de contrôle. Quand Nicole, haïtienne, a rencontré le père de son fils, elle avait un bon travail et un bon salaire dans un ministère « avec voiture et chauffeur et tout » dans son pays. Pendant près de deux ans, elle fait le va-et-vient entre Haïti et la Martinique et la relation est « super bonne ». Tout va changer quand elle se retrouve enceinte :

Comme il y avait beaucoup de problèmes d'insécurité chez moi, il m'a conseillé de venir en Martinique pour discuter, pour voir ce qu'on allait faire comme projet d'avenir. Je voulais repartir et, malheureusement, j'ai eu une menace à haut risque d'accouchement prématuré. Il m'a été interdit de voyager et donc j'ai dû rester en Martinique. Et c'est là que la galère a commencé, dans la mesure où, du jour au lendemain, j'ai appris que je n'avais plus le droit d'être indépendante. J'ai vu une personne se métamorphoser du jour au lendemain.

³ J'ai dormi dehors avec mon fils sous la pluie. Je n'ai personne chez qui me réfugier. Je ne connais personne. J'ai dormi dehors jusqu'au petit matin, sous la pluie !

Je n'avais pas un sou et tout ce que j'avais comme mode de vie, on m'a appris du jour au lendemain que ce n'était pas possible : je ne devais pas me défriser, je ne devais pas me maquiller, je ne pouvais pas porter le linge [les vêtements] que je voulais porter. Je devais être dans une espèce de moule qui n'était pas moi. Je devais être l'ombre de quelqu'un. (...) Après mon accouchement, le père de l'enfant m'a dit qu'être mère de famille, c'est un métier, donc je n'avais pas le droit d'étudier, pas le droit de sortir, je n'avais pas le droit de faire autre chose que m'occuper de la maison et de l'enfant. (...) Il m'a dit : 'Tu n'es plus chez toi, tu ne fais plus ce que tu veux avec mon bébé'. Donc, ce n'était pas MON bébé, ce n'était pas NOTRE bébé, c'était SON bébé... C'était devenu le sien. Ça m'a fait tilt... Il m'a clairement dit : 'Tu n'es plus dans ton pays, tu n'es plus chez toi, tu ne fais plus ce que tu veux'...

C'est aussi à l'occasion de sa première grossesse, peu après son mariage, que Delphine se voit intimé de changer de mode de vie, de ne plus sortir avec la femme de son frère et de ne plus aller voir seule sa famille :

Il me disait : 'Ah, non, maintenant, tu as une vie...'. Je disais : 'Je ne peux pas laisser tomber mes parents, et puis, bon, ce sont mes parents, ma famille'...

Son mari l'insulte et la frappe alors. Il lui interdit d'aller voir ses parents (adoptifs) sans lui, mais n'accepte d'aller les voir que le samedi matin, pour qu'il puisse sortir librement ensuite, et à condition d'en être averti de bonne heure. Très jaloux, il l'oblige à rester seule dans son coin lorsqu'ils sont invités :

Je ne dois pas m'amuser, je suis là. Lui, il s'amuse (...). C'était une jalousie malade... Un simple bonjour, ça le mettait en colère...

Elle constate rapidement qu'il lui faut « tout abandonner » de sa vie antérieure et de ses désirs, voire de sa personnalité. Il refuse qu'elle continue à travailler après son mariage. Quand sa troisième fille a trois ans, elle réussit quand même à reprendre un emploi, mais doit rentrer à heure fixe, « ne pas traîner dans les magasins » – il lui confisque d'ailleurs ses revenus, vend sa voiture pour l'empêcher de sortir et lui interdit d'acheter elle-même jusqu'à ses sous-vêtements. Dans sa volonté d'emprise, il lui interdit même de prier. Comme Kelly – qui dit de son ancien mari : « Il m'isolait de tout, de la religion, de Dieu, de la famille... C'était un isolement total, et c'était lui qui disait la vérité, qui savait ce qui était bien » – Delphine pense que son mari est celui qui « sait », qui doit « tout dire, tout faire ». Elle ne se rend pas vraiment compte que le comportement de son conjoint n'est pas normal,

même s'il lui arrive de le traiter de dictateur et de ne pas admettre que les interdictions qu'il pose soient vraiment faites pour la protéger :

Il me disait toujours de ne pas prier. Il y avait toujours interdiction, interdiction dans tout... 'C'est pas possible, je ne dois pas sortir sans toi, je ne dois pas prier, je ne dois rien faire !'... [Ce n'était pas normal], mais je ne m'en rendais pas compte, en fait, je ne m'en rendais pas compte. Pour moi, bon, ben, comme c'est lui qui devait tout dire, tout faire, tout... [Quand même] une fois, je l'avais traité, entre guillemets, de 'dictateur'. Il disait : 'Ah, ouais ? Je te fais comprendre certaines choses ! Je te protège...'. Je lui dis : 'Tu me protèges de quoi ? J'ai pas besoin de protection. Ça n'est pas protéger quelqu'un, ça, c'est maltraiter quelqu'un, c'est agresser quelqu'un, c'est pas protéger !'. Une fois, je lui ai dit : 'Je ne suis pas ta petite fille, et même tes enfants, tu ne dois pas réagir comme ça avec tes enfants'.

Stéphanie, qui souffre que son concubin et père de son enfant n'accepte pas qu'elle reçoive sa famille et que ses parents soient décédés sans avoir même pu voir l'endroit où elle vivait, trouve bien que ce n'est pas normal, mais, « isolée, perdue », ne sait que l'accepter :

Il ne veut pas que mes frères s'approchent, essaient de rentrer chez lui. C'est ça qui me gêne, je n'ai jamais de contact avec ma famille, à faire un repas familial chez lui. C'est toujours SA famille et pas la mienne. Ce qui me blesse, parce que je n'ai pas été élevée comme ça. Je me sens prisonnière dans une maison que ma famille, mes parents n'ont jamais connue. Il y a quelque chose de pas normal. Ma mère n'a jamais connu et mon père n'a jamais connu. Il n'a jamais laissé mes parents monter chez lui, et ça me fait mal. Je me dis : 'Quand même, j'ai une famille, quand même, je ne suis pas née comme ça'. Il est très famille, mais moi non, je n'ai pas le droit... Mes frères et sœurs, je ne peux pas les recevoir, je me sens vraiment... Je me sens pas bien. Il a toujours un reproche à faire, qu'il ne VEUT pas voir du monde chez lui, mais, lui, sa famille a le droit... Et même s'il ne veut pas de ma famille, qu'il me laisse au moins aller voir ma famille !... Je me sens isolée, perdue, isolée. Je n'ai pas de soutien et c'est vraiment un problème, je suis fatiguée de tout ça...

Après avoir accepté de « tout faire en fonction » de son compagnon pendant près de seize ans, Jeanne analyse comment il l'a « amenée à être sous ses ordres et son emprise » :

Je devais faire ce qu'il me demandait de faire, quitte à me sacrifier, quitte à faire des choses qui ne me correspondaient pas à moi. (...) Pour lui : 'Tu fais ce que je te dis, tu penses comme je te dis, voilà'. (...) C'était devenu pour moi une façon de respirer naturellement, de faire tout en fonction de lui, ça ne me gênait pas...

Les atteintes à la liberté et à la vie relationnelle touchent particulièrement les femmes d'origine étrangère caraïbe, les seules à avoir connu enfermement et séquestration. Contrainte par les risques d'accouchement prématuré à rester à la Martinique, Nicole, on l'a dit, s'est ainsi vu rappeler qu'elle n'est plus « chez elle », privée du « droit d'être indépendante », de se maquiller et de s'habiller à son goût, de sortir, n'ayant « plus le droit de faire autre chose que de [s']occuper du bébé et de la maison ».

Christelle, vénézuélienne, est une jeune adolescente de 14 ans lorsqu'elle rencontre son compagnon, âgé, lui, de 42 ans, qui « rôdait » à la sortie du collège et la suivait, sans qu'elle pense à mal, persuadée qu'il la considérait « un peu comme sa fille ». Encore mineure et scolarisée, elle est enceinte de lui à la suite d'un rapport forcé. Profitant de son hospitalisation, il « fait les déclarations » qui la mettent sous sa coupe et se retrouve séquestrée dans une « case » isolée, privée de toute vie sociale et de tout contact avec sa famille :

Même après l'accouchement, oui, il m'enfermait dans la maison... ! Et puis [même] lorsque il m'a donné une clé, (...) je n'avais contact avec personne, il ne voulait pas que je reçoive de coups de fil, je n'avais pas de téléphone, je n'avais pas d'argent, c'est lui qui gérait tout. Si j'avais besoin de quelque chose, c'est par lui que je devais passer. Je ne pouvais même pas aller faire les magasins parce que, pour lui, c'était un prétexte de rester dehors. (...) On avait déjà fait une demande de logement, mais ils n'avaient pas accepté. Alors ce qu'il a fait, il a, à ce moment-là, il a renforcé l'enfermement. Je n'avais pas eu contact avec ma mère depuis quatre ans, trois ans, et je suis restée chez moi, cloîtrée dans les bois, dans une vieille maison. Il n'y avait pas de route, pas de taxi qui passait, rien, le vide total. (...). Donc pendant trois ans, je suis... Comme mon fils n'allait pas à l'école encore, pendant ces années-là, je suis restée, enfermée là chez moi, là, comme ça.

Henriette et Thérèse ont également été enfermées par leur conjoint lorsqu'il quittait la maison. Comme Christelle, Thérèse s'est vu confisquer son téléphone portable. Le compagnon de Thérèse l'accompagne même aux

toilettes dans les lieux publics pour la surveiller. En son absence, elle n'ose pas chercher à sortir de peur d'être battue. Le compagnon de Nathalie, qui veut « tout juger à la maison » et ne veut pas qu'elle ait des ami(e)s, lui prend ses vêtements quand il s'en va, pour l'empêcher de sortir :

Jeter mon linge pour man pa sorti... Ah oui, ah oui. Il jette mon linge dehors. (...) Tout ce temps-là j'ai avec le gars, il voulait pas que j'aie des copines, il voulait pas que j'aie des copains, ti-copains pour parler, de mon âge. J'étais bloquée à la maison⁴.

Les conjoints des femmes immigrées ne facilitent pas, c'est le moins que l'on puisse dire, le maintien de leurs relations avec leur famille, et même avec leurs enfants laissés ou retournés au pays. Le compagnon de Nathalie refuse ainsi de lui donner l'argent du billet pour aller voir sa fille de quatorze ans victime d'un viol à la Dominique où elle est retournée pour fuir la violence (et les attentions) de son beau-père. Le mari d'Henriette, un pêcheur, se rend régulièrement à la Dominique « voir des filles », mais ne l'y emmène jamais, alors qu'elle y a laissé quatre enfants.

C. - Le contrôle : les spoliations et privations matérielles

Etablir son contrôle sur les relations de son épouse ou de sa compagne est évidemment plus aisé lorsque celle-ci n'a pas de ressources ou d'autonomie financière ou on a réussi à l'en priver, comme le montrent nombre de cas d'atteintes à la liberté et à la vie relationnelle évoqués ci-dessus.

Lors de l'enquête ENVEF-Martinique, les femmes ont nettement plus souvent que dans l'hexagone déclaré des violences de type économique – mesurées par les réponses positives à l'item : « Il a refusé de vous donner de l'argent pour les besoins courants de la vie quotidienne ». Pour les femmes qui vivaient avec leur conjoint, on retrouve dans beaucoup d'entretiens qualitatifs un contrôle fort, voire une confiscation, des ressources de la femme par son conjoint, une interdiction d'accéder à des ressources personnelles par une activité professionnelle, et, par suite, de graves privations matérielles.

⁴ « Il jetait mes vêtements pour que je ne puisse pas sortir... Ah oui, ah oui. Il jette mes vêtements dehors. (...) Tout ce temps-là que j'ai passé avec le gars, il voulait pas que j'aie des copines, il voulait pas que j'aie des copains, des camarades de mon âge, pour parler. J'étais bloquée à la maison. »

Delphine raconte ainsi comment son mari lui a « tout pris » en ouvrant un compte joint, mais en trouvant toujours des prétextes pour ne pas lui donner les moyens de l'utiliser :

Il m'a dit : 'On va faire un compte joint et je vais te donner un chéquier, une carte et tout'. Alors, bon... Mais, je n'ai rien vu... Je n'ai jamais eu de carte, je n'ai jamais eu de chéquier... Les allocations des enfants, il les avait mises sur le compte. Tout, tout, tout, c'est lui qui gérait... Il a pris mes sous. Je n'ai pas de compte. Il a mon compte. Il a tout en sa possession. Tout, tout, tout, c'est lui qui achetait... [Vos vêtements, vos sous-vêtements ?] Eh bien, il fallait lui demander, c'est lui qui devait acheter... Je n'allais pas dans les magasins : interdit ! Et même, j'avais une voiture, eh bien, il a décidé de vendre ma voiture... Il a vendu la voiture, et moi je n'ai droit à rien...

Stéphanie assure gratuitement la comptabilité de son compagnon, artisan, qui ne lui donne pas d'argent pour préparer le permis de conduire ou prendre un bus ou un taxi collectif lorsqu'elle veut se déplacer pour faire des démarches (pour, éventuellement, préparer son départ) :

Je me déplace avec mes petites économies, ça n'est pas facile, il faut prendre le bus... Je vais arriver à m'en sortir parce que je ne suis pas quelqu'un qui dépense, qui veut de jolis colliers. J'essaie de gérer pour m'en sortir, mais, là, c'est difficile, je n'arrive pas...

Joueur et perdant, selon elle, beaucoup d'argent au casino, son compagnon lui dit qu'il ne l'épousera que si elle peut lui apporter suffisamment d'argent :

Pour lui, je suis une grosse charge. Il aurait voulu une femme élégante, qui a beaucoup d'argent, qui aurait un emploi, une femme qui lui offre tout ce qu'il veut... Je l'embarrasse chez lui, il me dit ça... Il veut que je m'en aille, mais en même temps que je ne parte pas, je ne sais pas comment vous dire, mais c'est compliqué, il veut que je m'en aille, mais que je lui laisse des trucs... Il ne voudra pas que je touche à quoi que ce soit, il va m'empêcher de partir avec mes affaires...

Elle supporte très mal cette dépendance :

Y'a l'enfant, j'ai pas de boulot, je n'arrive pas pour mon permis, pour tout ce que j'ai à faire, tous les actes sont sur Fort-de-France, je n'arrive même pas à faire... Parce que je me sens mal, je me sens mal, je veux avoir des choses à moi, je ne veux pas dépendre de quelqu'un, je ne veux plus

dépendre de lui... Je veux avoir mon argent à moi... Je veux avoir mon chez moi...

Les cas de Kelly et Magali montrent que l'on peut être pauvre dans un ménage aisé. Magali dit ainsi avoir été « privée de tout » par son mari après avoir découvert les relations homosexuelles de celui-ci :

Il avait un bon salaire, nous vivions dans une très belle maison, mais nous étions privés de tout, nous n'avions, les enfants et moi, rien à manger... C'était vraiment vivre cloîtrée dans une extrême pauvreté. Seule l'apparence comptait, les gens ne savaient pas ce que nous vivions à l'intérieur.

Jeune mariée encore scolarisée, Kelly découvre que le bon salaire de son mari passe dans sa maison en construction et, pour elle, encore inhabitable :

Il ne m'a rien accordé pour vivre... Tout passait dans la maison. Et quand moi je suis arrivée, j'ai failli devenir folle, je ne pensais pas qu'il habitait une maison qui soit aussi inachevée, car c'était une maison où y'avait pas de placards, pas de rangements, il n'y avait rien. Il n'y avait pas de machine à laver. Je faisais la vaisselle sous la pluie, car la cuisine était inachevée... Je n'avais ni soutien[-gorge], ni culotte, ni robe, ni vêtement, je n'avais pas d'argent, donc, étant enceinte, je me cachais des ouvriers pour qu'ils ne me voient pas nue à la maison. (...) A l'époque, j'ai fait appel à une assistante sociale. L'assistante sociale m'a dit qu'à partir du moment où je suis mariée à un fonctionnaire, elle ne pourra pas me prendre en charge. Je lui dis : 'Mais, je n'ai même pas d'argent pour acheter une culotte et un soutien !'. Elle m'a dit d'aller voir ma famille... [Elle fait auprès d'une banque une demande de financement, qui est acceptée.] Quand l'argent est arrivé, j'ai quand même pu acheter une machine à laver et un ventilateur, je lui ai acheté une télévision avec... Il n'était pas d'accord, car mon argent, c'était son argent... Après, il a commencé à vouloir que je lui paye un loyer, je lui ai dit : 'Pas question !'.

Nathalie, venue de la Dominique, vit dans la maison de son compagnon, avec la mère et les sœurs de celui-ci et leurs enfants, et a plutôt un statut de domestique non payée :

Depuis je suis rentrée dans la famille, c'est moi qui fais le repas pour toute la famille. C'est comme... une servante, c'est comme ça, j'étais là, je fais tout, bébés, manger, nettoyer, laver linge, tout, jis ba cochon manjé, j'ai pas de cochon j'ai

pas de bœf, mais j'allais avec ma belle-sœur, son copain a des bêtes⁵.

Son compagnon ne lui donne jamais d'argent et c'est une amie qui lui procure les vêtements et les objets intimes dont elle a besoin, et même de la nourriture, mais il lui faut les partager avec les femmes de la famille :

Comme j'ai pas d'argent, j'ai besoin des sandales, j'ai besoin des culottes, j'ai besoin des serviettes, ma copine donne moi tout ça, elle m'emmène faire des shoppings, elle m'achète tout ça – et quand je reviens avec ça, faut que je partage... Si elle a acheté dix culottes pour moi, soit je prends trois, je donne deux à celle-là, deux à l'autre... Chaque soir, il faut je vais chercher des choses à la boutique chez ma copine pour souper, des choses [qu']ils m'envoient prendre et que des choses que je mange pas – et sans payer... Ma copine était enragée...

Les femmes qui ont un ou plusieurs enfants de leur *visiting partner* ou de leur ancien conjoint se plaignent également du manque de participation du père à l'entretien et à l'éducation des enfants. Mais il ne semble pas qu'on puisse, dans ces cas, analyser le manque de contribution du père comme relevant d'une entreprise de contrôle – au contraire, pourrait-on dire : c'est une telle contribution qui lui donnerait du pouvoir. Manuela, marquée par le refus de son père de l'aider à passer le permis parce qu'elle n'avait pas d'aussi bons résultats scolaires que son frère aîné, puis de l'aider à assumer son premier enfant, ne voulait rien demander au père de celui-ci. Vanessa, qui vit épisodiquement depuis quatorze ans avec le père de son enfant, dit aussi :

Je veux rien de lui, parce que je veux pas qu'il me reproche quoi que ce soit demain, je dis que tout ce qui est ici est à moi. Ses parents lui ont offert une télé. Terminé. J'ai ma télé, il a sa télé pour sa fille...

D. – Les menaces et les atteintes à l'intégrité physique

Les agressions physiques commencent généralement dès le début de la relation ou à l'occasion de la première grossesse – mais celle-ci se produit souvent dès le début de la relation.

⁵ « ... tout, jusqu'à donner à manger au cochon – j'ai pas de cochon, j'ai pas de bœuf, mais j'allais avec ma belle-sœur : son copain a des bêtes. »

Frappée peu de temps après son mariage parce qu'elle veut continuer à fréquenter sa famille, Delphine pense que c'est « passager » puisque son mari lui a ensuite demandé pardon. Jeanne s'efforce aussi de penser que cette violence physique est « occasionnelle » – et de l'oublier rapidement :

[maltraitance morale]. Et quelquefois physique, aussi. Que je laissais passer, et que j'ai appris à considérer comme, entre guillemets, pas 'normale', non, mais 'C'est pas grave'... Une fois qu'on n'a plus mal, on oublie... [C'était] occasionnel, c'est-à-dire 'quand la coupe est pleine', selon ses dires...

Françoise comme Nicole n'avaient jamais imaginé être un jour victimes de violences physiques. La première accepte que, bien qu'il l'ait déjà frappée, son ami, réfugié politique en France, l'accompagne lorsqu'elle décide de s'installer en Martinique, où elle voit les violences se multiplier et s'aggraver :

Il m'avait déjà frappée une fois – chose que j'avais toujours dit : 'Moi, on ne me frappera pas deux fois', mais j'ai pas fait mieux que les autres, et une deuxième, et une troisième, etc. Donc, il est venu en Martinique avec moi et en Martinique, ça a été encore pire, pire qu'en métropole. (...) Des coups, des coups. Une jalousie malade, une jalousie malade... (...) A n'importe quel moment, pour une phrase, pour n'importe quoi... (...) Me courir après avec des couteaux...

Nicole dit n'avoir pas compris, quand après deux ans d'une relation intermittente « super bonne », arrivent les premiers coups, qui, mettant en danger la poursuite de sa grossesse, la précipitent dans une situation de dépendance :

Dans un premier temps, je n'ai pas compris. J'avais pris un billet pour aller en Guadeloupe pour vingt-quatre heures de temps [dans le cadre de ses projets artistiques], et c'est là que la première violence a eu lieu, puisqu'il ne voulait pas que je parte. (...) Là, je me suis dit, à partir de cette première violence, [qu'il] faut que je casse la relation, mais j'étais enceinte... Il fallait penser à l'enfant, et comme je n'avais pas le droit de voyager, je me suis dit qu'après l'accouchement, j'allais gérer ça. Et après l'accouchement, ça été encore plus difficile.

Son compagnon refuse de reconnaître sa violence, espérant que des cadeaux lui éviteront de s'excuser, mais Nicole, qui, dans son pays, faisait partie d'une association d'aide aux victimes de violences conjugales, refuse d'oublier, d'autant que les coups se répètent :

Mais il nie les violences, il a nié, il a nié, il a fait comme si de rien n'était... Il ne va pas me demander de l'excuser, il m'achète un bijou, ou bien il m'envoie des fleurs, mais il ne va pas s'excuser. Psychologiquement, ça m'aurait fait du bien, parce que je pense que ce n'est pas admissible, d'être frappée. J'aurais tenté éventuellement de voir si c'était accidentel, j'aurais essayé de voir si on pouvait... que ça ne se reproduise pas. Mais je serais quand même restée sur la position que : un coup est parti. Donc, en plus, comme ça a été répété une deuxième fois, là, j'étais bloquée, j'étais complètement bloquée...

Si le compagnon de Nicole dénie sa propre violence, ce sont plus souvent les victimes qui la minimisent. Alexie commence ainsi par réfuter la violence physique de son ami :

Bon, non, non. C'est plutôt [que] à chaque fois, il me menaçait... [De quoi ?] De me tuer, voilà... Il y a une fois, quand même (...) on s'était disputé, et il m'avait frappée et oui, il m'avait frappée (...) un coup sur mon nez. Il m'avait donné un coup de poing. Il m'avait frappé un peu partout, sur le visage (...) Ma mère m'a emmenée aux urgences, et on avait porté plainte et ils ont quand même constaté quelques hématomes puisque j'avais les yeux vraiment noirs. Et j'ai eu quand même mon nez qui était un peu cassé...

Valérie, qui fait état de faits révoltants et répétés de la part des deux hommes avec lesquels elle a vécu et dont elle a eu des enfants, s'empresse de dire qu'elle leur a pardonné, que, s'ils étaient « hyper-violents », ce n'était pas tous les jours, et qu'elle avait peut-être eu des torts, au moins celui d'accepter « par amour » de tels traitements :

[Le père de ma première fille] c'est quelqu'un qui n'était pas trop bavard, mais il parlait avec ses mains, il avait des gestes violents... Ah, ouais, un jour, (c'était) la première fois que je l'injuriais. Et, rancunier, il m'a donné rendez-vous pour me faire croire qu'on était réconciliés. Han, on n'était pas réconciliés ! Il m'a emmenée derrière l'aéroport, il a pris un câble électrique, il m'a fouettée... J'avais une petite robe bleue, bleu turquoise, elle était coupée de partout... [Il était] trop jaloux, trop jaloux. La violence, lui, il le faisait dans un but précis, j'étais sa chose, il ne fallait pas que quelqu'un me regarde. Donc, j'étais sa chose. Alors que, moi, je me voyais pas sa chose...

Avec son second compagnon, elle connaît « quelque chose d'extraordinaire : de l'amour, de l'amour, de l'amour », mais il est « des jours hyper-violent, des jours moyennement ». Un jour, enceinte, elle veut en finir et prend du poison. Il l'oblige à prendre le reste du flacon, sinon « il me crevait avec l'enfant », et lui met la tête dans la cuvette des WC (pour la faire vomir ?) et tire la chasse. Puis il lui demande pardon et veut la caresser :

Il a pris ma tête, il l'a mis dans les chiottes, dans le water, il a tiré la chasse (...) et quand il a vu qu'il m'avait vraiment fait mal, il a demandé pardon : 'Pardon, je t'ai fait mal, pardon !'. Et il voulait me toucher, il m'a touchée. Je me dis : 'Il est fou, c'est pas possible !' – mais, c'est vrai que quand je remonte les choses, je me dis que moi aussi, j'étais peut-être pas bien pour accepter tant de choses, c'est vrai... Il l'a fait, avec une violence !... (...) Il ne se gêne pas devant les enfants, ah non, il se gênait pas... (...) La dernière volée que j'ai eue, c'est un samedi après-midi, on allait voir Cyril qui chantait sur le truc, là, place de la Savane (...) et je ne sais pas ce qu'il a eu, il m'a cogné, il m'a cogné la tête – la voisine d'en bas entendait le bruit. Elle m'a dit : 'C'est quoi ? Qu'est-ce que tu cognais ?' – Après, il m'a pris le sein, il l'a tordu, alors que ce sein, je venais d'être opérée...

Elle vit dans la peur :

J'avais du mal à fermer les yeux, je le craignais. Je craignais que, dans la nuit, il me fasse des choses. Parce qu'il sortait des mots très durs, très durs. C'est quelqu'un qui cherchait des fois à m'étrangler. J'avais toujours des bleus. Les coups, c'était porté à la tête...

Magali dit aussi que son mari, qui avait « fait un service commando » dans l'armée et appris à tuer sans laisser de traces, avait tenté de l'étrangler pendant son sommeil et que seule l'arrivée inopinée de leur petit garçon l'avait contraint à lâcher prise.

Les femmes immigrées sont particulièrement victimes de sévices physiques. Le mari d'Henriette est « très, très violent », comme le compagnon de Thérèse, d'ailleurs incarcéré pour violences conjugales au moment de l'entretien. Celui de Nathalie lui « donne des coups bêtement », surtout lorsqu'il a bu, la frappant avec le ventilateur ou chaussant ses bottes pour la bourrer de coups de pieds. Il la fouette avec le sapin qu'elle a réussi à acheter pour « faire un bon Noël » et lui a également donné des coups avec une chaise si lourde qu'elle a « voltigé-allé », et est tombée violemment après avoir été projetée :

Y a beaucoup de choses, il fait... (...) Jusqu'à maintenant, j'ai mal au dos... En plus, il me menace avec un fusil (...) il met le fusil comme si j'étais visée, il met ça bien chargé sur la table...

Les femmes ne se laissent pas toutes ou pas toujours faire sans riposter ou se défendre, surtout si elles sont enceintes. Certaines reconnaissent qu'il leur est même arrivé de « taper » seule ou la première, quand la coupe était pleine, quand elles « voyaient du noir ». Après avoir été accusée, selon elle, à tort, d'avoir menacé son compagnon d'un couteau, Vanessa essaie de s'expliquer un deuxième incident :

Alors, là, je sais pas comment j'ai fait. Je peux pas expliquer à quel point, ce jour-là, j'étais énervée, j'ai vu du noir. Mais lui non plus n'a pas compris, mais il m'a dit : 'C'est toi qui m'a tenu la main'. Je lui ai dit que c'est moi qui avais pris le coup. Donc, j'en avais marre : 'On me dit ça tout le temps, cette fois-ci, je vais faire un truc pour que tu puisses dire que je l'ai fait'. Et moi, je pleure chez moi, à me demander qu'est-ce que j'ai fait, et je dis, oui, j'ai fait effectivement. [Mais] Je vois pas qui va accepter [qu'il la trompe et doute de sa paternité]. Je vois pas qui aurait accepté ça...

Danièle, qui était allée à la gendarmerie lorsque son compagnon l'avait frappée, il y a près d'un quart de siècle, reconnaît qu'elle est prête à l'agresser s'il fait un « faux pas » et qu'elle l'a frappé lorsqu'elle l'a vu cueillir ses fruits pour les porter à une maîtresse. Sophie reconnaît aussi qu'il lui arrivait de frapper son compagnon pour essayer de l'empêcher de partir voir l'une de « ses femmes » :

Il disait simplement qu'il a décidé d'y aller et qu'il y allait, que je sois contente ou pas. Et lui partait. En fait, c'est moi qui insistais, qui l'empêchais de partir... Alors, lui, il me repoussait, mais moi je le frappais, et après il me frappait.

Anne, en colère, verse une bouteille de champagne sur la tête de son compagnon :

Une colère m'a pris, je lui dis : 'Oh ! Tu ne me traites pas comme ça ! Tu es qui ?'. Je lui ai fait peur, je lui ai fait peur. J'avais une aura ! J'aurais dû partir à ce moment-là. Juste enfermé dans la chambre, il avait peur...

Quelques interviewées disent n'avoir jamais été frappées, parce qu'elles ont « stoppé » les menaces de coups :

J'avais commencé à me révolter... Je ne faisais plus la vaisselle, la cuisine non plus... et donc, il venait pour me

taper, et, là, j'ai regardé sa main, je l'ai regardé et il a compris. Je lui ai dit que si sa main redescend et faisait pleurer ma peau, il n'a plus de femme... Je ne pouvais pas accepter. (Kelly)

Ou parce que, comme Stéphanie qui saigne facilement, elles sont de santé fragile :

Donc, il va pas me frapper, mais il me fait des coups bas...

Mais, pour plusieurs, sinon la plupart, des femmes interviewées, « violence conjugale » signifie violence physique, voire « bagarres » conjugales. Ainsi, pour Vanessa :

Les violences conjugales ? C'est quand on se tape l'un et l'autre...

C'est d'ailleurs généralement la violence physique qui permet aux femmes de se penser comme des victimes de violences conjugales. Les femmes que nous avons rencontrées par l'intermédiaire du CHRS ou de l'UFM ont décidé de quitter leur conjoint à partir du moment où elles ont été frappées (Nicole) ou ont craint pour leur vie (Françoise, Henriette, Magali, Jeanne).

Pour Stéphanie, comme pour les femmes qui ne se sentent pas victimes de violences conjugales parce qu'elles ne sont pas « battues », les coups représentent la vraie violence et donneraient le signal du départ :

S'il y a urgence, moi je vous dis, je prends mes cliques et mes claques et je m'en vais... S'il me frappe... Ah oui, [ça serait] la goutte d'eau qui fait déborder le vase, ah oui !

Mais, comme d'autres, elle craint aussi que ce soit justement le départ qui déclenche la violence physique :

Moi, je vois plus loin, je vois violence, parce qu'il est nerveux, c'est un faux calme... Donc, il m'a déjà dit que si je pars, je vais voir comment il va réagir... Il me fait peur, parce qu'il n'a pas encore montré son vrai jour...

Si Sophie a connu quelques « empoignades » lorsqu'elle vivait avec son compagnon, c'est effectivement depuis son départ, qu'il n'accepte pas, qu'elle craint pour sa vie. Et les unes de *France-Antilles* ont montré, hélas, depuis plusieurs années, que cette crainte n'était pas toujours dénuée de fondement.

E. – Les mises à la porte

Plusieurs femmes ont été mises à la porte brutalement par leur mari ou concubin : Valérie, à laquelle son premier compagnon donne « 48 heures chrono » pour « déguerpir » avec leur fille parce qu’il se marie avec une autre ; Manuela, avec son fils, quand son compagnon ne supporte pas qu’elle lui pose des questions à propos d’une autre relation ; le compagnon de Stéphanie veut tour à tour qu’elle parte (sans rien emporter) et qu’elle reste ; celui de Jeanne lui donne une heure pour « obtempérer » et se soumettre à sa volonté ou partir, sans les enfants. Les femmes immigrées connaissent à la fois des mises à la porte dans des conditions particulièrement infamantes et la séquestration (cf. *supra*).

F. – Les agressions sexuelles, les viols conjugaux

Difficiles à dénoncer par les femmes, qui ont honte d’aborder leur sexualité sous cet angle, les abus sexuels dans le cadre conjugal sont particulièrement humiliants. Huit femmes interviewées ont dit en avoir été régulièrement victimes, leurs conjoints estimant qu’elles devaient être toujours disponibles pour l’assouvissement de leurs désirs. Elles-mêmes, inexpérimentées et soumises à l’impératif de « respectabilité » qui régit l’identité féminine antillaise⁶, se disent peu ou pas « intéressées par le sexe ».

Comme je n’avais pas d’envie, donc je subissais toujours de toute façon. (...) Donc c’était difficile tout le temps, dégradant (Kelly).

Les violences étaient intimes aussi, dans les relations sexuelles, c’est-à-dire, obligée à faire des choses que je ne voulais pas faire, des trucs comme ça... (Jeanne)

Même quand, bon, après une grossesse, il voulait tout le temps que je le fasse. Je lui disais : ‘Non, je ne peux pas’, parce que, bon, il faut un certain temps : je suis fatiguée, j’ai l’enfant et, en fait, je suis un peu fatiguée au niveau de l’utérus et tout. Il ne comprenait pas. Y a des fois, quand je disais non, il ne comprenait pas. En fait, j’étais forcée. Un beau jour, il m’a poussée, il m’a jetée du lit. (...) Et puis, bon, cette nuit-là, c’était infernal. C’était vraiment infernal. Il voulait à tout prix. Je lui dis non, que je ne peux pas, il ne

⁶ Voir, dans ce numéro : « Pourquoi ne partent-elles pas ? – Impératif de respectabilité et ruses de la reproduction ».

voulait pas entendre, qu'on lui dise non, en fait... Il a forcé, il l'a fait de force. Et, en fait, c'est un dégoût, en fait... (Delphine)

Le « désintéret » des femmes pour le sexe n'est en effet pas toujours premier, ni la « raison » des violences physiques subies par les femmes, comme tentent de le leur faire croire les conjoints agresseurs. Il résulte aussi du « dégoût » ressenti à l'égard d'un homme dont elles sont ou étaient amoureuses mais qui se révèle capable de les frapper ou de les violer. Ainsi, après les premières violences physiques, Nicole n'a-t-elle plus envie d'avoir des rapports sexuels avec son compagnon, ce qui rend la situation « très tendue, électrique même », et conduit à de nouvelles violences physiques.

Violences sexuelles et violences physiques sont en effet souvent liées. Ainsi, le compagnon de Nathalie, « jaloux de son cul », n'hésitait pas à la menacer, à déchirer ses vêtements et à la violer, particulièrement sous l'effet de l'alcool :

Il m'a dit : 'Ah, si tu me donnes pas... bagay mwen, lè man tchimbéw man ka maltraitéw ankò plis malgré ça !' Oui j'ai vécu ça, parce quand mon copain vient, il vient saoul, il prend moi raché tout' linge sur moi, il... prend moi⁷. Tu vois, je te dis ça, c'est vrai que quand les gens viennent saouls, tu peux te trouver à la Meynard [hôpital] après. Je t'ai dit, j'ai vécu ces choses-là, c'est pourquoi j'ai peur coucher avec.

Les autres « immigrées » connaissent aussi les violences sexuelles. Le mari de Thérèse la violait parce qu'il pensait qu'elle le trompait, qu'elle avait eu d'autres hommes pendant qu'il était incarcéré pour violences conjugales. Cela s'est produit deux fois au nom de l'amour, de la jalousie :

Moi, je suis une dame, le sexe ça ne m'intéresse pas, si je suis avec un homme, je n'ai pas deux, je n'ai pas trois, ni d'autres. Il me dit : 'Tu as d'autres hommes' (...) Un jour il m'a... Comment on dit ça, violée. Je lui ai dit : 'Non, doudou, je ne veux pas, je ne veux pas', et quand il m'a fait ça, il m'a demandé pardon. Deux fois, ça s'est produit. (...) Je n'ai même pas d'envie, avec tous ces problèmes, d'avoir des relations avec lui.

Lorsqu'Henriette refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari, qu'elle sait « contaminé par le virus du sida », il la menace avec un « grand

⁷ « Il me dit : 'Ah, si tu me donnes pas mon dû [littéralement : mes affaires], quand je vais t'attraper, je vais te maltraiter encore plus !'. Oui, j'ai vécu ça, parce que quand mon copain vient, il arrive, il est saoul, il m'attrape, il déchire mes vêtements, il... me prend [sous-entendu : avec violence]. »

couteau ». Son fils la défend, mais doit quitter le domicile, car le père s'en prend à lui et essaiera d'ailleurs de le tuer par la suite.

Jeune collégienne, Christelle est violée par le quadragénaire qui sera le père de son enfant. Il n'accepte pas qu'elle veuille trouver quelqu'un de son âge pour « faire sa vie » et veut l'obliger à « sentir ses aisselles », persuadé qu'une femme qui sent les aisselles d'un homme ne pourra jamais l'oublier :

Un jour, quand je suis allé le voir, il s'est jeté sur moi complètement. (...) Il m'a tenu la tête, il m'a poussée sur le mur, et il recommence à me dire : 'Sens mes aisselles, sens mes aisselles !'. Il a commencé à me déshabiller, s'est jeté sur moi et il m'a pénétrée. Sans avoir mis de protection. Après je suis partie, je lui ai dit, je suis partie, 'Désolée' et puis je suis partie, sans dire un mot. Sur le chemin, j'étais en train de pleurer. Quand je suis arrivée, j'ai essayé de me calmer pour que ma mère ne puisse pas voir ça. Je n'ai pas eu le courage de dire : 'Maman... voilà ce qui s'est passé'. Deux mois, trois mois, quatre mois, et j'ai eu la confirmation que j'étais enceinte. [Il profite de l'hospitalisation de Christelle pour faire toutes les déclarations] à la sécu, à la CAF, comme quoi je vis déjà avec lui. Et comme maman ne connaît rien dans tout cela... Mais moi, à l'époque, j'étais à l'hôpital, je n'avais pas la force de me lever pour aller faire des recherches, mes papiers... Je ne savais rien du tout, il a profité de ça (...). Tout ce qu'il disait était faux, mais j'ai cédé. C'est comme cela que ma vie a commencé avec lui à 17 ans.

G. – Les atteintes à la relation conjugale

Certains faits ressentis comme particulièrement violents par les femmes enquêtées portent atteinte à la relation de couple elle-même. Il s'agit d'abord de l'absence de communication, du refus de parler, d'expliquer les raisons des autres violences commises. La souffrance que ce silence provoque est particulièrement mise en avant par Vanessa, qui ne supporte pas qu'il ne lui dise même pas bonjour :

[Le plus dur ?] Le fait qu'il ne parle pas, il reste là... Des mois sans parler... S'il y a deux phrases à la maison, je peux dire 'Dieu merci'...

Le compagnon de Danièle, qui vit avec elle depuis trente-deux ans, « part, rentre, fait ce qu'il veut » :

Oui, il peut partir un mois et ne pas me donner signe de vie. Partir et ne pas me dire : 'Je suis en congé, je suis hors du département', ne pas appeler. (...) Une fois, je lui ai dit : 'Je ne sais pas quelle femme peut accepter que tu partes et que tu ne dises pas où tu es, tu retournes, tu ne dis rien, tu ne dis pas où tu es sorti'. Ça, c'est une souffrance...

Le compagnon de Stéphanie agit de même :

Là, il est parti trois semaines en métropole, il m'a dit qu'il va chercher des appareils. J'ai perdu mon père au même moment. Je ne savais pas où il était, c'est lui qui devait rentrer en contact avec moi, et moi je ne devais pas rentrer en contact avec lui. Vous trouvez ça normal ? Partir le 15 décembre et revenir le 6 janvier, je ne peux pas appeler, je ne peux pas avoir de contact, savoir où il est. (...) On ne parle pas d'amour, il n'y a pas de convivialité, le soir je fais le ménage et lui il est dans son bureau. Y a rien, y a rien...

C'est aussi le refus d'apparaître en public comme un couple, d'afficher la relation, dont a souffert Kelly lorsqu'elle était mariée :

On n'a jamais fonctionné ensemble, on ne nous a jamais vus à deux, jamais vus ensemble, nulle part, et ça me donnait un sentiment de mépris de moi-même. Je croyais qu'il avait tellement honte de moi qu'il ne marchait pas avec moi...

Le compagnon de Nathalie la maintient également « à distance » lorsqu'il leur arrive de sortir « ensemble » :

[Il sortait avec toi de temps en temps ?] Jamais. Si on sort, soit il va devant, soit je viens après. Nous pas arriver ensemble. Il parle avec d'autres personnes et puis moi je cherche une manière pour pas tirer la honte sur moi, je cherche quelqu'un, une copine, pour faire des blagues, mais [ce qui se passe], c'est pas des blagues, c'est tirer la honte sur moi, c'est dur, hein, quand tu sens gênée !

La honte la fera d'ailleurs « chavirer » le soir où, dans une fête, avec la famille de son compagnon, mais sans celui-ci, elle s'étonne que la famille essaie de la faire boire et de la retenir. Elle s'éclipse et trouve la porte fermée :

Y a quelque chose qui monte dans moi, j'ai shooté la porte avec mon pied (...). J'ai rentré, je vois... Qu'est-ce que je vois ? ! Tchipp... Moi chaviré sous le choc comme ça : j'ai vu JP avec sa femme [la mère de sa fille] sur un matelas derrière la table, tout nu. Tonnerre ! Et ça passe à la télé ! J'ai dit :

‘Comment ? JP à la télé ? Porno ?’ Oui, parce qu’il avait mis un truc. [Ah, il filmait en même temps ?] Oui ! Ça passe à la télé ! J’ai dit : ‘Ah non, zot ka fè mwen [vous me faites] trop de méchancetés ici !’

Malgré tous ses efforts, Nathalie ne trouvera jamais le moyen de parler sérieusement avec son compagnon pour comprendre pourquoi il est « comme ça » :

Parce que je peux pas rester avec quelqu’un qui est comme ça (...). J’ai jamais arrivé à parler avec le gars. Moi, je voulais parler pour voir comment un couple peut [s’]entendre, mais j’ai jamais trouvé un filon. (...) J’ai seulement discuté entre famille chez moi, à la Dominique, ma maman, mon papa, mais la personne [dont] je suis amoureuse, j’ai jamais arrivé à trouver une chance pour discuter, pour voir ce qui va arriver. J’ai jamais trouvé une chance pour parler.

Comme les autres violences, le « silence » et la « distance » entre les conjoints sont souvent liés à l’infidélité de l’homme, au pluripartenariat masculin, dénoncé par la majorité des femmes interviewées.

Cette question n’apparaît pas dans les histoires de violence conjugale qui se sont déroulées dans l’hexagone, qu’elles concernent (Jeanne, Magali) ou non (Françoise) des conjoints d’origine antillaise, qu’elles aient (Jeanne, Françoise) ou non (Magali) trouvé leur conclusion à la Martinique – Magali parle toutefois d’une relation homosexuelle de son mari, découverte par son fils. Elle n’apparaît pas non plus dans les récits des deux jeunes femmes (Anne, d’origine européenne, et Nicole, d’origine haïtienne) qui ont vécu relativement peu de temps (moins de cinq ans) avec des Martiniquais beaucoup plus âgés qu’elles, séparés de leur femme depuis plus de dix ans et ayant des enfants, nés du mariage ou « dehors ». Mais elle apparaît dans tous les autres entretiens.

Delphine avait répondu lors de l’enquête téléphonique qu’elle ne savait pas si son mari avait eu des relations sexuelles avec une autre femme au cours de l’année écoulée. Lors de l’entretien, elle a reconnu que des gens l’avaient mise au courant. Pour sauver la face, elle avait répondu qu’elle savait. Mais, elle avait refusé d’y ajouter foi. Comme d’autres, elle avait préféré croire que, si son mari était toujours absent le week-end et rentrait tard le soir, c’était parce qu’il allait « aider les gens à travailler ». Si elle lui reprochait de « fuir ses responsabilités » à l’égard de leurs enfants au profit des « coups de main » à ses amis, elle évitait de penser que ces coups de main cachaient des rendez-vous galants et rit aujourd’hui de son ancienne naïveté ou de son aveuglement volontaire...

Mais, comme Delphine, les trois quarts des femmes que nous avons rencontrées ont bien dû, un jour ou l'autre, admettre qu'elles n'étaient pas la seule « femme » de leur compagnon ou ami. Toutes ont parlé de leur jalousie, de leur honte, de leur souffrance lorsqu'elles se doutaient de son infidélité ou l'avaient découverte – en surprenant une conversation téléphonique (Stéphanie), par un appel de la « rivale » ou par des collègues « au courant de ses affaires » (Danièle), ou par un enfant, comme Manuela :

Mon fils, qui me sort – je venais le chercher, une fois, après l'école – il me sort : 'Maman, voici ma sœur'. Je lui dis : 'Quoi ? !' Il me dit : 'Oui, voici ma sœur, c'est la fille de mon papa'. J'étais... Cette enfant, elle a, ils ont un an de différence. Maintenant, elle doit avoir huit ans. Mon fils, il a même été au baptême. Tout avait été préparé, donc, après un truc comme ça, je ne peux plus avoir confiance.

Lorsqu'il ne refuse pas de répondre aux questions portant sur ses « autres femmes », l'homme nie souvent, comme dans le cas d'Alexie : c'est parce qu'il a oublié de couper le haut-parleur de son portable, que, l'appelant pour lui souhaiter un joyeux Noël, elle comprend qu'il n'est pas avec des copains comme il l'avait prétendu, mais avec une autre fille. Bien qu'elle les ait pris en flagrant délit, il prétend qu'il « n'est pas vraiment » avec cette fille et lui fait croire « un tas de trucs ». L'existence d'enfants « dehors » empêche cependant la femme de s'illusionner longtemps. Alexie doit ainsi finir par admettre que « les bruits qui le disaient » étaient fondés :

C'est vrai qu'il est avec une autre fille, il a deux autres enfants. Il ne vit pas avec elle. Il est tout le temps chez sa mère, enfin, quand il est bien, il reste là, quand il est fâché, il retourne. (...) Quand il est plus rapproché avec moi qu'avec l'autre – c'est vrai que, quand il a un problème, c'est moi qu'il vient voir. Mais, je ne sais pas, chaque fois que je lui demande pour qu'on puisse sortir, ça ne l'intéresse pas, et chaque fois que la fille lui demande pour aller quelque part [il y va], alors...

L'incertitude quant à la place conjugale que l'on occupe est aussi source de souffrance, comme le montre le cas de Sophie. La relation avec son compagnon a été particulièrement marquée par l'existence ou la découverte d'autres femmes et d'enfants « dehors ». Au début, « pas du tout intéressée » par cet homme plus âgé qu'elle et dont elle savait que, bien que vivant chez sa mère, il avait femme et enfant, elle finit par accepter une relation tant il se montre insistant :

Quand je l'ai rencontré, il m'a dit qu'il avait rompu sa relation, et, aujourd'hui, je considère qu'il n'a jamais rompu.

(...) Parce qu'en fait, il me présentait à ses amis, à ses parents, mais tout le monde savait très bien que je n'étais qu'une maîtresse, en fait. Et puis, j'ai appris qu'il avait un deuxième enfant, avec une autre. Pas celle que je connaissais, mais une autre, un enfant déjà plus grand. Et juste avant de partir [un an, pour finir ses études], j'ai appris que la première, que je connaissais, était enceinte. Elle a eu son bébé, il a dit que c'était pas son enfant, mais, en fait, c'était son enfant. [Elle trouve par hasard une photo de bébé tombée de son portefeuille] Il m'a menti, il a dit que c'était l'enfant d'un autre. Et moi, comme je le connais, que je sais qu'il ne va pas mettre la photo de l'enfant d'un autre dans son porte-monnaie, je lui ai menti à mon tour, je lui ai dit que je connais l'enfant de l'autre et que c'est pas cet enfant-là... Il m'a dit que c'était pendant que j'étais partie pour mes études et comme on n'était pas ensemble... Alors qu'on s'était réconciliés et que, pour moi, on était ensemble.

L'analyse qu'elle fait *a posteriori* de cette relation à laquelle elle a mis fin souligne à la fois la différence de place des « femmes » de son compagnon et l'ambiguïté de sa position personnelle. Est-elle la femme « officielle », puisqu'il l'a présentée à ses amis, à ses parents, puisqu'elle habite avec lui la maison qu'il a achetée « pour elle » (mais où il loge sa mère) ?

A la fin de mes études, comme j'avais pardonné, on avait repris, j'avais posé la condition que, si on revenait ensemble, il n'était pas question que je loue et que lui, à nouveau, il soit chez ses parents et qu'on continue. Donc, il a acheté une maison. Quand j'ai vu qu'il a acheté une maison et que, malgré qu'il a des enfants avec d'autres femmes, qu'il ait choisi que ce soit MOI qui vive avec lui, j'avais considéré que c'était quand même... une preuve.

Ou une maîtresse, comme elle se sent considérée par les proches de son compagnon, puisque ce n'est pas elle qui est invitée aux fêtes de famille, mais l'une des « mères des enfants », ce que Sophie n'est pas ?

Il y avait des fêtes de famille, que ce soit dans sa famille ou dans la famille de la mère de ses enfants, il y allait. Moi, j'étais pas d'accord, on se disputait. Parce que, bien sûr, sa famille voulait pas de moi, par rapport à l'autre et il continuait à aller dans la famille de l'autre. [Ce que j'aurais voulu ?] C'est que les relations avec la mère de ses enfants soient moins ambiguës – c'était ambigu, il allait à des heures où la nuit pouvait tomber. Et quand il y avait des fêtes dans sa

famille, elle était présente, la femme, et moi, j'étais à la maison. [Or, la mère de son compagnon s'est installée au rez-de-chaussée] donc le baptême de l'enfant [de l'autre femme] a lieu sous mes yeux, dans mon jardin et je n'étais pas invitée ! (...) Je ne pouvais pas comprendre cette personnalité. Il fallait que tout le monde [sa famille, sa mère, sans doute, surtout] pense de bonnes choses de lui, surtout par rapport au fait qu'il s'occupe de ses enfants, que ses enfants ne manquent jamais de rien, même si c'est moi qu'il a choisie. [Il pensait que] je pouvais tout supporter, ce que les autres disaient sur moi, que j'avais cassé son ménage. Pour lui, y avait pas de souci, j'encaissais tout et lui, de son côté, il devait montrer aux autres que, même si moi, j'étais à la maison, qu'il s'occupe de ses enfants correctement, que ses enfants ont leur mère et qu'ils ne manquent de rien. Parce que, moi, j'avais déjà la maison.

Si l'on se réfère aux analyses habituelles des impératifs qui régissent la masculinité aux Antilles⁸, le compagnon de Sophie souscrit aux deux impératifs traditionnels d'une « réputation » que lui vaut le nombre de ses femmes – et celui de ses enfants – et de la « respectabilité » que lui assure le fait d'assumer ses responsabilités à leur égard. Mais le type de relation qu'il entretient avec Sophie montre que ce cadre commercial souscrit aussi à un impératif de modernité conjugale :

Il ne m'offrait pas de cadeaux, ne me donnait pas d'argent pour aller chez la coiffeuse, des choses comme ça – qu'il faisait, je pense, avec les autres femmes. Ce que je pense qu'il aime, il aimait se sentir indispensable avec toutes les autres femmes. Et avec moi, non. Je pense que c'est là la différence. Pour lui, c'était important que la femme qui soit chez lui soit indépendante financièrement, qu'elle soit ambitieuse. Je représentais bien. Il était fier que ce soit moi qui soit chez lui, pas une [des mères de ses enfants].

Plusieurs femmes ont mis explicitement en relation violences et pluripartenariat, associant généralement les violences subies aux questions qu'elles posaient ou aux reproches qu'elles faisaient à leur partenaire⁹ –

⁸ Voir, dans ce numéro : « Pourquoi ne partent-elles pas ? Impératif de respectabilité et ruses de la reproduction » et Nadine Lefaucheur & Stéphanie Mulot. « La construction et les coûts de l'injonction à la virilité en Martinique », communication au colloque *Les coûts de la masculinité*, IEP de Rennes, janvier 2010 (à paraître).

⁹ Dans un texte de 1987 faisant l'état des conclusions d'une enquête pour entretiens auprès des hommes en Guadeloupe, une anthropologue québécoise, Huguette Dagenais, notait que

l'enquête téléphonique a montré que c'est ce dont les hommes se plaignaient le plus. Valérie note ainsi à propos de ses deux compagnons, des « hommes à femmes », qu'ils étaient violents quand ils avaient d'autres femmes :

[Le premier] Il faisait ses affaires. Il avait même une maîtresse tout près de chez moi. Il aime les femmes. Il aimait les femmes. Il en avait, il en avait, il en avait... Je dis qu'ils ont toujours une femme à côté. Donc, je n'ai jamais compris pourquoi un homme change quand il a une autre femme. Quand il n'avait pas une autre femme, il était gentil.

Si elle ne « comprend pas », elle explique néanmoins la violence de son second compagnon, qui l'a « toujours trompée », par sa volonté de se « montrer homme » lorsqu'elle le questionnait sur ses déplacements ou son emploi du temps :

Ça se sentait quand il me trompait (...), il était méchant. Ouais, il était méchant, parce qu'il aimait toujours les femmes, les voisines, en petit short, avec les fesses presque dehors. (...) Pourquoi il était violent ? Il était toujours violent parce que c'est le mec qui refuse que je lui dise : 'Pourquoi tu pars ? Pourquoi tu vas là ? Pourquoi tu fais ça ?'. Il voulait pas, il voulait pas. Il fallait qu'il se montre homme. Voilà. Il fallait qu'il se montre homme.

Vanessa lie aussi la « dureté » et le silence de son compagnon à ses infidélités :

[Donc, chaque fois qu'il a une maîtresse, il est désagréable avec vous ?] Voilà. C'est chaque fois que je découvre. Et quand je découvre, je lui dis que j'ai vu, il me dit que non, c'est pas vrai. (...) Il est parti quand même pratiquement un an chez une autre femme. Il m'a dit qu'il va pas recommencer, qu'il va rester fidèle [mais, là] il est « à la chasse », entre guillemets. (...) Je sais que quand ça s'est calmé [les agressions], c'est qu'il n'a plus d'affaires...

Dans presque toutes ces histoires de non communication conjugale et de pluripartenariat masculin, il y a, à l'origine – c'est-à-dire au début, mais peut-être aussi comme l'un des faits générateurs de la situation – une grossesse difficile, venue trop tôt, refusée par le père, interrompue sous la

les hommes disaient ne pas supporter ce qu'ils appelaient la jalousie de leurs conjointes ou partenaires, et que cette jalousie était le principal catalyseur de la violence masculine – les questions et réactions des femmes à propos des infidélités de leur partenaire étant à l'origine de la majorité des « querelles de ménages », au cours desquelles la moitié des hommes de l'échantillon avaient été physiquement violents à l'égard d'une femme.

pression, imposée par le viol, un enfant qui ne vit que quelques heures et qu'on n'a pas enterré.

Lors de l'enquête téléphonique, Danièle a répondu avoir fait plusieurs IVG, mais les avoir toujours décidées elle-même. Lors de l'entretien, micro fermé, elle racontera pourtant, on l'a vu¹⁰, les pressions exercées par son compagnon pour qu'elle avorte de son dernier enfant, revolver laissé en évidence à l'appui, et comment elle lui a caché qu'elle était prête à accoucher, de peur qu'il essaie de supprimer le nouveau-né. L'une des principales raisons de leurs désaccords et de leur éloignement est d'ailleurs le comportement agressif qu'il a envers ses enfants et le fait qu'il ait gravement tabassé sa fille malade.

Stéphanie a été rapidement enceinte quand elle a rencontré son compagnon, mais celui-ci ne voulait pas de l'enfant. Elle passe sa grossesse seule, chez ses parents qui étaient « fatigués, malades », alors qu'elle a elle-même de gros problèmes de santé :

Il a mal pris la grossesse, et moi, à ce moment-là, ça m'a fait mal, c'était ma première grossesse et je me trouve dans une situation... Et mes parents n'étaient pas trop pour... [Lui] il n'était pas prêt. Il a regardé, il m'a proposé d'avorter... Jusqu'à maintenant, il me répète qu'il n'était pas prêt. On a une cassure depuis là. (...) Le père de l'enfant n'est pratiquement pas venu voir l'évolution de la grossesse. Ça m'avait fait vraiment très mal. J'avais dû couper la relation, parce que je n'arrivais pas à... on n'arrivait pas à... Et je suis redescendue chez mes parents, pour avoir un petit peu la paix, pour avoir un petit peu de soutien... et puis j'ai passé ma grossesse avec mes parents, pas avec lui.

Manuela, violée dans son enfance, avait de gros problèmes de sexualité quand elle rencontre son compagnon :

Au début, il a été patient, et puis après il a été voir ailleurs. Quand j'ai eu mon fils, c'était plus pareil. Comment je vais dire ça ? Ça a été tellement de galère. D'abord, j'ai failli perdre mon fils pendant les trois premiers mois de la grossesse. Non, je n'étais pas prête, je n'en voulais plus. C'est pas que je voulais pas, j'étais contente. Déjà, je suis pas pour l'avortement, si on m'avait dit qu'il fallait avorter, je n'aurais pas voulu. Mais, au départ, avec son père, c'était 'OK, d'accord', il était prêt à tout faire et puis après, dès le

¹⁰ Voir, dans ce numéro : « De l'enquête statistique à l'enquête sur les sorties de la violence conjugale : constitution de l'échantillon et démarche d'enquête ».

lendemain, il me dit qu'il n'en veut plus. C'est pas agréable, ces moments difficiles, c'est pas agréable...

Vanessa a connu son compagnon lorsqu'elle était en dernière année de collègue et s'est retrouvée rapidement enceinte. Elle a perdu récemment un autre enfant, décédé peu après la naissance. En dépression grave depuis lors, elle ne pardonne pas à son compagnon d'avoir découvert à ce moment-là qu'il avait « quelqu'un d'autre » et, surtout, que celui-ci ait prétendu ne pas être le père de l'enfant. Elle lui pardonne encore moins d'avoir été absent pendant sa grossesse, de ne pas être venu à l'hôpital quand l'enfant est mort et de ne pas s'être occupé de récupérer le corps pour l'enterrer dans le caveau familial.

L'enfant de Christelle, on l'a vu, est né à la suite d'un viol. Kelly se voit d'abord « imposer une grossesse » alors qu'elle allait encore à l'école. Son second enfant est né de rapports imposés, alors qu'elle était sans moyen de contraception :

A l'époque, j'étais allergique à tout – je pense que c'est aux rapports sexuels que j'étais allergique, finalement ! La pilule ne m'allait plus, plus rien ne m'allait, on avait mis un stérilet et puis, à un moment donné, il fallait le changer, donc on a pris le préservatif... Lui, il voulait absolument des rapports, il était toujours chaud quand j'étais en pleine période de fécondité. Il m'avait promis de se retirer. Et à ma grande surprise, il n'a fait aucun sursaut de sortie [Il continuait] sauvagement... Je lui dis : 'Qu'est-ce que tu me fais là ?'

Elle rejette cet enfant et oblige le père à s'en occuper :

Je lui ai dit : 'Je m'occupe du premier, tu t'occuperas du second'. Je lui ai imposé, vraiment imposé. Mais, avant ça, j'arrivais pas à l'allaiter, douloureux, et c'est là que j'ai compris que je ne voulais pas qu'il [l'enfant] me touche. J'ai compris que c'était lié au père. Je suis restée devant à demander pardon à mon fils. A lui dire franchement que je ne l'ai pas désiré. Je lui disais que ça n'a rien à voir [avec lui] : 'Avant que tu viennes sur terre, ça n'allait déjà pas avec papa'.

H. – La cohabitation avec la famille du conjoint : un facteur aggravant ?

Trois femmes seulement habitaient « chez elles » : l'une, parce qu'elle avait mis à son seul nom la maison qu'elle avait payée et où elle

vivait avec son concubin ; une autre, parce qu'elle est restée seule dans la maison familiale après que sa mère, veuve et remariée, soit partie vivre ailleurs avec son second mari ; la troisième, parce que, mise à la porte avec un « préavis » de deux jours par le père de son premier enfant qui allait en épouser une autre, elle avait réussi à obtenir un appartement HLM qu'elle n'avait pas rendu lorsqu'elle s'était installée chez son second partenaire. Les autres vivaient ou avaient vécu chez leur conjoint, et, pour la moitié d'entre elles, sur le terrain familial du conjoint.

Les différentes enquêtes Enveff menées tant en Nouvelle-Calédonie, qu'en Polynésie française et à La Réunion, ont montré que le fait de vivre dans le huis clos familial pouvait favoriser, voire aggraver, les violences conjugales¹¹. En Martinique, nous n'avons pas trouvé, dans les résultats de l'enquête téléphonique, de corrélation entre la présence de proches du conjoint dans le logement ou dans le voisinage immédiat et les scores moyen ou élevé de violences conjugales. Mais, la place que la cohabitation avec la belle-famille tient dans les entretiens réalisés nous conduit à penser que, si cette cohabitation n'est pas, statistiquement, un facteur de violences conjugales, elle fragilise généralement la position de la femme victime, soit parce que les agressions exercées par la famille du conjoint s'ajoutent à celles commises par le conjoint, soit parce qu'elle accroît l'isolement psychologique et social de la femme victime lorsque cette famille « ferme les yeux » sur la conduite du fils ou frère, voire l'excuse et le conforte dans son rôle dominateur, contrôleur et violent, rejette les torts sur la femme ou prend même le parti de « l'autre femme ». Mais, c'est aussi quelquefois la belle-famille elle-même, et surtout la belle-mère, qui apparaît violente.

Dénigrée, exploitée, maltraitée verbalement, Nathalie a ainsi été très marquée par la violence de sa belle-famille : ses belles-sœurs volaient ses cadeaux, ses vêtements, lui imposaient d'aller chercher de la nourriture chez ses propres amies, lui mettaient des couches sales sous le nez pour la réveiller. Elle n'avait aucune existence propre, tout tournait autour de la famille à laquelle elle était dévouée corps et âme et où elle était traitée plus comme une servante que comme une belle-fille. Ne supportant plus la violence de son conjoint, elle trouve une petite maison où s'installer avec lui, espérant que, loin de sa belle-famille, les choses iront mieux. Mécontente de ce départ, la famille se venge en profitant de l'absence de Nathalie pour mettre tout sens dessus-dessous dans sa nouvelle maison, y répandant de la nourriture pour cochon – « même du caca, elles ont mis » – et lui affirmant ensuite que c'était pour lui faire une blague...

¹¹ Christine Hamelin & Christine Salomon. « Violences et familles en Nouvelle-Calédonie. Perspectives ethnographiques et statistiques », in M. Jaspard & N. Chetcutti (dir.). *Violences envers les femmes : « Trois pas en avant, deux pas en arrière ! »*. *Réflexions autour d'une enquête en France*. Paris, L'Harmattan, 2007. p. 257-272.

Emmanuelle, qui a vécu de nombreuses années avec un mari « très gentil » jusqu'à ce qu'il rencontre une autre femme, se plaignait néanmoins de l'attitude de sa belle-mère, qui faisait tout pour semer la zizanie entre eux, comme dans les autres couples formés par ses enfants, sans que le mari d'Emmanuelle réagisse, toujours prêt, au contraire, à excuser ou justifier l'attitude de sa mère, à laquelle il donne toujours raison. Le beau-père vient prendre presque tous les repas chez eux, mangeant avec son fils sur la véranda pendant qu'Emmanuelle et sa fille mangent à l'intérieur.

Ça me posait des problèmes. (...) Il était là tout le temps, en permanence, en permanence, et ça me dérangeait. Et mon mari ne comprenait pas.

Stéphanie, qui vit avec son compagnon dans une maison qu'il a construite sur le terrain familial et où elle n'a pas le droit d'inviter sa propre famille, se plaint de l'hostilité de la famille de son conjoint – qui voudrait le voir vivre avec « quelqu'un d'autre, quelqu'un qui ait de l'argent » – et rapporte qu'une personne de confiance lui a recommandé de « faire attention ».

Sophie vit mal les bonnes relations que sa belle-mère – qui vit dans la maison que le compagnon de Sophie a achetée « pour elle » – entretient ostensiblement avec les mères des enfants de son fils, organisant « sous le nez » de Sophie des fêtes de famille auxquelles elle n'est pas invitée.

Anne, d'origine métropolitaine, juge au début que les parents et la plupart des sœurs de son ami l'aiment bien. Mais, elle se heurte aussi à cette famille, qui cache, semble-t-il, un gros secret lié à l'enfance de son ami, refuse de reconnaître qu'il a un important problème d'alcoolisme et lui conseille même de la « larguer » :

J'entendais parler les parents de R. avec ses sœurs et ses sœurs disaient : 'Mais, non, R. n'a pas de problème d'alcool'... (...) Quand j'étais à la maison, toute seule, je les entendais, en bas, sa cousine qui lui disait : 'Ben, alors, si ça va pas, t'as qu'à la quitter, ben, quitte-la !' Et moi, j'étais là et j'entendais...

Magali impute aux positions et influences politiques et maçonniques de sa belle-famille, chez qui elle vivait avec son mari, dans l'hexagone, les graves tribulations qu'elle a connues lorsqu'elle a voulu quitter son conjoint.

Mais certaines, au contraire, s'entendent bien avec la famille de leur ami ou conjoint ou trouvent chez elle un appui pour essayer de « sortir » de la violence conjugale : Alexie « laissera tomber » la plainte qu'elle avait déposée contre son ami, afin de ne pas faire de peine à la mère de celui-ci, avec laquelle elle s'entend bien, et c'est la réunion de famille provoquée par un beau-frère pour que Delphine puisse exposer tous ses griefs à l'égard de

son conjoint qui lui permettra une sortie, au moins provisoire, de la situation de violence qu'elle vivait.

I. – Le cas des originaires des états voisins : un esclavage domestique ?

Les femmes originaires de la Caraïbe sont particulièrement vulnérables aux violences de type structurel liées aux conditions dans lesquelles elles sont arrivées sur le territoire : racisme anti-immigrés, difficultés pour intégrer le marché du travail formel (méconnaissance de la langue, absence ou bas niveau de scolarisation, non reconnaissance des diplômes, du niveau d'études, des expériences professionnelles, etc.), difficultés pour accéder aux papiers d'identité, aux différentes aides sociales, aux systèmes de formation ou de garde d'enfants (méconnaissance des droits et du système social, discriminations « officieuses »). L'enjeu, pour ces migrantes, c'est de recréer un réseau, de s'adapter à leur logement et à leur quartier – ou, plutôt, à ceux de leur conjoint. Les exigences de l'adaptation sont incontestablement pour la femme une source de stress et d'affaiblissement psychologique, qui favorisent le repli sur soi et sans doute une soumission inconsciente à l'hôte, soumission qui naît également pour une part d'un sentiment de reconnaissance, d'une dette psychologique, à l'égard du compagnon qui l'a accueillie, hébergée, qui lui a permis de sortir du contexte difficile de son pays – et qui peut ainsi exercer le pouvoir d'un « maître ».

Si le lien entre violence structurelle en contexte migratoire et violence conjugale a été mis en évidence par de nombreuses recherches, les particularités des violences subies par ces femmes dans ce contexte de grande vulnérabilité l'ont moins souvent été. Or, les « immigrées » originaires de la Caraïbe semblent vivre des violences particulières, d'une intensité – et parfois d'une nature – différente de ce qui a pu être observé chez les autres victimes de notre enquête. Ces violences se sont rapidement installées au sein du couple et ces femmes cumulent généralement toutes les formes « ordinaires » de violence : psychologiques, physiques, sexuelles, économiques et sur les enfants – auxquelles s'ajoutent la séquestration et des pratiques qui relèvent de la torture, de la déshumanisation et de l'avilissement (nous avons pu recenser toute une série de cruautés, relevant d'un degré supérieur de barbarie et de sadisme : le conjoint ivre s'amuse à vomir sur sa femme ; l'homme défèque volontairement dans la maison et oblige la femme à ramasser ses selles, etc.).

Dans la plupart des cas « ordinaires » de violences conjugales, l'homme contrôle, surveille les déplacements de la femme, lui impose un rythme de vie, de fonctionnement, de style vestimentaire et d'esthétique,

tente de limiter ses heures et ses moments de sortie. Dans le cas des « immigrées », il est apparu que l'homme allait plus loin : il les enferme à clef, les séquestre, leur ôte tous leurs papiers (voire leurs vêtements) ou ne leur permet pas d'en avoir, il les prive non seulement d'argent, mais aussi de sommeil et de nourriture, les plaçant dans une sorte d'esclavage domestique, qui les épuise mentalement. Il s'emploie aussi à les convaincre que, sans famille, sans papiers, elles ne pourront pas trouver d'aide hors de lui – ou contre lui – tout en mettant en place des stratégies de privation de communication, de subtilisation de papiers et d'isolement. Trois d'entre elles ont ainsi vécu plusieurs mois, voire plusieurs années, enfermées par leur conjoint, dans le silence des voisins, d'un quartier, d'une famille, sans que personne ne s'inquiète, sans que personne ne les cherche.

Asservies, non seulement elles sont à la disposition du conjoint et doivent assumer, sans aucun confort, les tâches domestiques, mais elles le font dans des conditions humiliantes, parfois au service de la belle-famille, ou même d'autres personnes. Tel est le cas d'Henriette qui vivait dans des conditions extrêmement précaires, était battue « pour un oui pour un non » et devait être toujours disponible pour les tâches les plus ingrates. Sans machine à laver, elle doit ainsi laver tous les tee-shirts de l'équipe de football de son mari :

Oui, il buvait, il buvait, il est stupide, un homme stupide. Pour un oui pour un non, il se met en colère (...). J'étais enceinte, malgré j'étais enceinte du dernier enfant, il m'a frappée. Il m'a tapée – moi aussi, hein, pour me défendre. C'est un homme très très violent, j'ai dû appeler la police pour lui, pour lui parler un peu. (...) Son équipe de football est venue à la maison, j'ai fait à manger, et après le manger de son équipe, et après c'est moi qui lave les tee-shirts, hein. (...) Un jour, l'assistante sociale était chez moi, pour faire une demande de logement, et elle a vu les tee-shirts, elle a dit : 'Les hommes prennent leur plaisir et c'est les femmes qui font tout le travail'.

Nathalie, qui se compare à une servante au service de sa belle-famille, et s'occupe des enfants de ses belles-sœurs, se plaint même d'actes dégradants de la part de celles-ci :

Le bébé, le matin, il pleure. La manman (...) des fois, elle prend les couches sales, si je dors, elle met sous mon nez... Oui, sous mon nez, comme ça je suis réveillée, je sens caca, j'ai dit : 'Faut pas faire ça, même si c'est un bébé c'est pas propre, faut pas faire ça'. Elle me dit : 'Tu es fâchée'. J'ai dit : 'Je suis pas fâchée, mais simplement, faut pas faire ça, parce que tu vas faire ça tous les jours, y a des choses je supporte pas'. Elle continue à faire ça. J'ai dit : 'C'est

méchanceté, faut pas mettre des couches sales sur ma figure, ça se fait pas, c'est pas parce que tu me donnes à boire et à manger que tu peux faire ça...'

A l'écoute ou à la lecture des récits de violences domestiques exercées aujourd'hui sur ces femmes, on ne peut s'empêcher de penser aux sévices et tortures exercés hier sur les esclaves...¹².

Nathalie s'insurge d'ailleurs contre le comportement des « Français » qui vont dans d'autres pays de la Caraïbe chercher de jolies femmes en les appâtant avec le niveau de vie martiniquais, en faire des maîtresses et des « esclaves » :

*C'est pourquoi je te dis : 'Pourquoi les gens tirent des gens de leur pays ? Même si y a pauvreté, nous sommes bien, nou pa ka goumin nou paka babillé, minm si ni biwa, c'est rarement, zot ka di nou on a ça, on a ça, on a ça, pou nou vin, si nou vin c'est parce que zot inmin nou, mé zot ka proposé choz zot pa ni, c'est ça mon problème avec les hommes ici quand ils voient là-bas, ils ont belles femmes, kité bel fanm la fè zafe-y, tu as quelqu'un tu sais que tu as quelqu'un ici, ou ka vini, ou ka posé-y problèm pou fè lot la rentré épi ou pa ka plis rété avè lòt la...'*¹³

¹² Léoncine Ozier-Lafontaine. *Stratégies de sortie de la violence conjugale de femmes victimes à la Martinique : obstacles et ressources sur une île particulière et complexe*. Thèse de doctorat en cours.

¹³ « C'est pourquoi je te dis : pourquoi les gens tirent des gens de leur pays ? Même s'il y a de la pauvreté, nous sommes bien, on ne se bat pas, on se dispute pas, même si il y a des coups, c'est rare. Vous, vous nous dites : 'On a ça, on a ça, on a ça', pour qu'on vienne. Si nous venons, c'est parce que vous nous aimez, mais vous nous proposez des choses que vous n'avez pas. C'est ça mon problème avec les hommes ici : quand ils voient les belles femmes là-bas – laissez les belles femmes faire leurs affaires !... Tu as quelqu'un, tu sais que tu as quelqu'un ici et tu viens, tu lui fais des histoires pour faire entrer l'autre, et puis tu ne restes même pas avec l'autre... »

RÉSUMÉ

Léoncline Ozier-Lafontaine et Nadine Lefaucheur. Histoires de couples, histoires de violences

Souvent entrées jeunes dans la relation conjugale sans expérience préalable et rapidement enceintes, les femmes rencontrées ont fait état, de la part de leur conjoint ou partenaire, d'atteintes à leur dignité, à leur personnalité, à leur liberté et à leur vie relationnelle, de spoliations et de privations matérielles, de menaces et d'atteintes à leur intégrité physique, de séquestrations et/ou de mises à la porte, d'agressions sexuelles, mais aussi d'atteintes à la relation conjugale (refus ou absence de communication, refus d'apparaître en public comme un couple, incertitude quant à la place que l'on occupe dans le couple, pluripartenariat du conjoint ou partenaire). Les femmes originaires des états voisins de la Caraïbe, particulièrement vulnérables, semblent souvent vivre des violences d'une intensité et parfois d'une nature différente, proche de l'asservissement.

ABSTRACT

Léoncline Ozier-Lafontaine and Nadine Lefaucheur. Stories of couples, stories of violence

Entering into conjugal relationships as young women without prior experience and often becoming pregnant quickly, the women interviewed reported that their spouses and partners committed assaults upon their personal dignity, constraint of their liberty and social lives, material deprivation, levied threats and physical attacks, orchestrated kidnappings and/or threw them out of their homes, committed sexual assault, and also damaged their relationship in other ways (i.e. with a refusal or failure to communicate, refusal to appear in public as a couple, forging uncertainty about the place they occupy in the couple, and because of the multiple liaisons of their spouse or partner). Women from neighboring states in the Caribbean are especially vulnerable, and often seem to live with an intensity of violence of a different nature, akin to servitude or enslavement.